



**HAL**  
open science

## Pour une approche relationnelle de la conditionnelle en arabe littéraire moderne

Manuel Sartori

► **To cite this version:**

Manuel Sartori. Pour une approche relationnelle de la conditionnelle en arabe littéraire moderne. Arabica, 2010, 57 (1), pp.68-98. 10.1163/057053910X12625688929183 . hal-02141793

**HAL Id: hal-02141793**

**<https://hal.science/hal-02141793>**

Submitted on 3 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Pour une approche *relationnelle* de la conditionnelle en arabe littéraire moderne

Manuel Sartori

---

### Résumé

À partir d'œuvres romanesques écrites en arabe littéraire moderne, publiées entre 1963 et 2005 et issues de l'ensemble du monde arabe, cet article tend à montrer en quoi les systèmes hypothétiques de cette variété de la langue ne correspondent plus au modèle "classiquement" établi. Précisément, il indique que les grammaires dites de l'arabe moderne se révèlent, confrontées à la réalité des textes, descriptivement inadéquates. Il montre ensuite en quoi la conditionnelle moderne arabe, dans son registre littéraire, s'est dotée d'une sorte de concordance des temps, certainement sous l'influence des langues européennes comme le français et l'anglais. En conséquence, ce n'est plus l'opérateur du système hypothétique (*idā, in et law*) qui imprime à lui seul le sens à comprendre d'un énoncé conditionnel, mais la *relation* qui existe entre l'opérateur de la protase du système hypothétique et la forme verbale de l'apodose dudit système.

### Mots clés

apodose, arabe littéraire, concordance des temps, conditionnelle, éventuel, *fa-*, *idā*, *in*, *la-*, *law*, grammaires de l'arabe moderne, irréel, potentiel, protase, relation, segmentateur, synonymisation, système hypothétique

### Abstract

Based on novels written in Modern Standard Arabic published between 1963 and 2005 and from the entire Arab world, this article suggests how the hypothetical systems of this variety of language no longer correspond to the established "classical" model. Specifically, it demonstrates that the so called MSA grammar books are, when facing the reality of the texts, descriptively inadequate. It then shows how the modern Arabic conditional clause, on its literary level, has created a kind of sequences of tenses, certainly influenced by European languages such as French and English. Therefore this is no longer the operator of the hypothetical system (*idā, in* and *law*) that enables us to understand the meaning of a conditional clause, but the *relationship* existing between the operator of the hypothetical system's protasis and the verbal form of the apodosis of that system.

### Keywords

apodosis, conditional clause, counterfactual, *fa-*, hypothetical system, *idā*, *in*, *la-*, *law*, Modern Standard Arabic (MSA), MSA grammar books, potential, protasis, relationship, segmentation, sequences of tenses, synonymization

## 0. Introduction

La question de la conditionnelle en arabe classique est traitée dans les grammaires de l'arabe classique, que celles-ci soient arabes, tout aussi bien anciennes comme le *Awḍaḥ al-masālik*<sup>1</sup> d'Ibn Hišām (m. 761/1360) que modernes comme le *Ġāmi' al-durūs al-'arabiyya*<sup>2</sup> d'al-Ġalāyīnī (1886-1944), ou bien arabisantes, qu'il s'agisse de Blachère et Demombynes<sup>3</sup>, de Fischer<sup>4</sup> ou de l'ouvrage réservé par Peled<sup>5</sup> à cette question. En partant du roman de Ġamāl al-Ġiṭānī, *al-Zaynī Barakāt*, nous avons repéré de nombreuses déviations par rapport aux règles classiques de la conditionnelle. La question se posait alors de savoir comment on exprime la conditionnelle en arabe moderne<sup>6</sup>. La réponse devant se trouver dans les grammaires de l'arabe standard moderne, nous avons voulu confronter ce que nous donnent à voir différents textes littéraires contemporains avec ce que nous présentent ces grammaires concernant cette question bien précise de l'expression de la conditionnelle en arabe standard moderne. Or, le retour aux textes montre que celles-ci sont descriptivement inadéquates. Notre propos se bornera ici à l'étude d'une partie de l'arabe standard moderne, le registre littéraire, pour mettre en avant à la fois cette inadéquation descriptive des grammaires de l'arabe standard moderne et la *relation* existant entre l'opérateur de la conditionnelle et l'apodose du système considéré.

## 1. Corpus littéraire, méthode et premières observations

Par souci de réalisme descriptif, nous avons choisi de faire une linguistique de corpus et avons procédé aux recensions *in extenso* des systèmes hypothétiques

<sup>1</sup> Ibn Hišām, *Awḍaḥ al-masālik ilā Alfyyat Ibn Mālik*, éd. H. al-Fāḥūrī, Beyrouth, Dār al-ġil, 1989<sup>1</sup>.

<sup>2</sup> Muṣṭafā l-Ġalāyīnī, *Ġāmi' al-durūs al-'arabiyya*, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, éd. 'Abd al-Mun'im Ḥalīl Ibrāhīm, 2000<sup>1</sup>, II., p. 133-142.

<sup>3</sup> Régis Blachère et Maurice Gaudefroy-Demombynes, *Grammaire de l'arabe classique (Morphologie et syntaxe)*, Paris, Maisonneuve-Larose, 1952 (3<sup>e</sup> édition revue et remaniée, 1975).

<sup>4</sup> Wolf Dietrich Fischer, *Grammatik des klassischen Arabisch*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 2002<sup>3</sup>; trad. anglaise: Jonathan Rodgers, *A Grammar of the classical Arabic*, New Haven-London, 2002<sup>3</sup>, p. 227-236.

<sup>5</sup> Yishai Peled, *Conditional Structures in Classical Arabic*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz («Studies in Arabic Language and Literature», 2), 1992.

<sup>6</sup> La réflexion sur ce point s'origine dans la question de linguistique de l'agrégation d'arabe session 2008. Cette question se composait d'un texte préclassique [arabe coranique, sourate *al-baqara*], d'un texte post-classique [al-Ġazālī (m. 505/1111), *al-Munqid min al-ḍalāl*] et d'un texte d'arabe standard moderne [Ġamāl al-Ġiṭānī, *al-Zaynī Barakāt*]. C'est à ce dernier état de la langue que nous attacherons donc ici.

à travers diverses œuvres littéraires contemporaines. En diachronie notre échantillon couvre la période 1963-2005. Il s'agit donc d'œuvres d'auteurs nés à partir des années trente du XX<sup>e</sup> siècle, *i.e.* bien après la deuxième génération de la *Nahḍa* et ses effets sur la langue arabe, et à une époque où l'influence des langues européennes sur celle-ci devait s'être déjà très largement fait sentir. En termes géographiques, il va de la Syrie au Maroc. Il s'agit des œuvres suivantes<sup>7</sup> : Kanafānī, *Riḡāl fī l-šams* et *al-ʿĀšiq*<sup>8</sup> ; Zafzāf, *Ḥiwār layl muta'ahḥir*<sup>9</sup> ; Ġiṭānī, *al-Zaynī Barakāt*<sup>10</sup> ; Tāmir, *al-Numūr fī l-yawm al-ʿāšir*<sup>11</sup> ; Miš'idi, *Haddata Abū Hurayra qāla...*<sup>12</sup> ; Ibrāhīm, *al-Laḡna*, *Dāt* et *Warda*<sup>13</sup> ; Ibn Haddūqa, *al-Ġāziya wa-l-darāwiš*<sup>14</sup> ; al-Kūnī, *Malakūt iḥḥlat al-Rabb*<sup>15</sup>. Il y apparaît clairement que ce que nous apprennent les grammaires arabes et arabisantes de l'arabe classique est inadéquat afin de rendre compte des usages modernes. Il est par ailleurs à noter que ces usages modernes ne heurtent pas la compréhension des traducteurs qui, sinon, n'auraient peut-être pas manqué de les signaler. On passe même d'autant plus facilement à côté du phénomène que cette nouvelle syntaxe nous est familière, puisqu'il s'agit peu ou prou de la nôtre...

Pour notre étude, nous avons relevé l'ensemble des opérateurs de la conditionnelle présents dans les ouvrages compulsés, *i.e.* à la fois les deux particules «classiques» *in* et *law* (et ses dérivés, et notamment *law lā*), ainsi que le circonstant temporel (*ẓarf zamān*) *idā* (et ses dérivés, notamment *idā mā* «dès que, à peine»). De cet ensemble, nous avons bien entendu choisi de ne garder que les systèmes véritablement hypothétiques (dont la protase *p* implique logiquement l'apodose *q*), excluant ainsi les systèmes dits concessifs (*wa-law*, *ḥattā law*, *ḥattā wa-law*, *ḥattā idā*, *wa-in*, etc.). Parmi les systèmes restants, nous avons alors uniquement conservé les systèmes hypothétiques doublement verbaux et positifs. «Doublement verbaux» exclut 1) les systèmes à pro-

<sup>7</sup> Je tiens ici à remercier chaleureusement Catharina Pinon qui m'a prêté les œuvres maghrébines dont je me suis servi pour ce travail.

<sup>8</sup> Ġassān Kanafānī, *Riḡāl fī l-šams*, Beyrouth, Mu'assasat al-abḥāt al-ʿarabiyya-Mu'assasat Ġassān Kanafānī l-ṭaqāfiyya, 2002<sup>5</sup> [1963<sup>1</sup>]; *id.*, *al-ʿĀšiq*, Beyrouth, Mu'assasat al-abḥāt al-ʿarabiyya-Mu'assasat Ġassān Kanafānī l-ṭaqāfiyya, 1987<sup>3</sup> [1981<sup>1</sup>].

<sup>9</sup> Muḥammad Zafzāf, *Ḥiwār layl muta'ahḥir*, Damas, Manšūrāt wizārat al-ṭaqāfa, 1970.

<sup>10</sup> Ġamāl al-Ġiṭānī, *al-Zaynī Barakāt*, Damas, Manšūrāt wizārat al-ṭaqāfa wa-l-iršād al-qawmī, 1974, p. 225-345 = Jamal Ghitani, *Zayni Barakat*, trad. fr. Jean-François Fourcade, Paris, le Seuil, 1985, p. 211-316.

<sup>11</sup> Zakariyā Tāmir, *al-Numūr fī l-yawm al-ʿāšir*, Beyrouth, Manšūrāt dār al-ādāb, 1981<sup>2</sup> [1978<sup>1</sup>].

<sup>12</sup> Maḥmūd Miš'idi, *Haddata Abū Hurayra qāla...*, Tunis, Dār al-ḡanūb li-l-našr, 1997<sup>4</sup> [1979<sup>1</sup>].

<sup>13</sup> Šun' Allāh Ibrāhīm, *al-Laḡna*, Le Caire, Dār al-mustaqbal al-ʿarabī, 1997<sup>7</sup> [1981<sup>1</sup>]; *id.*, *Dāt*, Le Caire, Dār al-mustaqbal al-ʿarabī, 1998<sup>3</sup> [1992<sup>1</sup>]; *id.*, *Warda*, Le Caire, Dār al-mustaqbal al-ʿarabī, 2000 = Sonallah Ibrahim, *Les années de Zeth*, trad. fr. Richard Jacquemond, Paris, Actes Sud, 1993.

<sup>14</sup> ʿAbd al-Ḥamid b. Haddūqa, *al-Ġāziya wa-l-darāwiš*, Beyrouth, Dār al-adab, 1991<sup>3</sup> [1983<sup>1</sup>].

<sup>15</sup> Ibrāhīm al-Kūnī, *Malakūt iḥḥlat al-Rabb*, Beyrouth, al-Mu'assasa l-ʿarabiyya li-l-dirāsāt wa-l-našr, 2005.

tase introduite par *law anna* ou bien *law lā*, 2) les systèmes dits incomplets (cas de la troncation, cas de l'optation et cas des emplois figés, type *law samaḥta* ou *in šā'a llāh*), et 3) les systèmes dont l'apodose est une phrase nominale ou existentielle (type *lā budda an*, *'alayhi an*, *bi-wuṣ'ihī an*). Cela conserve en revanche les apodoses qui sont des phrases thème/propos dont le propos est lui-même une phrase verbale (type *innahu fa'alayaf'alu*<sup>16</sup>). « Asseritifs », exclut lui l'impératif, la défense, et l'interrogation. De cette première sélection, sur l'ensemble total du corpus recensé, nous obtenons 402 systèmes. De ce total, nous ne traiterons que de la séquence *si p q*, soit de 283 systèmes pertinents (ce qui représente 70,40 % du total, *q si p* ne représentant donc que 29,60 %), afin d'évaluer l'importance éventuelle du *fa-* dans les systèmes potentiels et du *la-* dans les systèmes irréels.

En arabe postclassique, le système hypothétique arabe peut être schématisé comme suit, montrant les formes verbales possibles, en protase comme en apodose, ainsi que les statuts hypothétiques :

**Tableau 1. Le système hypothétique dans les grammaires de l'arabe postclassique**

	Protase	Apodose	
<i>idā</i>	<i>fa'ala</i>	<i>fa'ala</i>	éventuel passé
<i>idā</i>	<i>fa'ala</i>	<i>fa'alayaf'alu</i>	éventuel présent
<i>idā</i>	<i>fa'ala</i>	<i>fa'ala</i>	potentiel <sup>17</sup>
<i>law</i>	<i>fa'ala/kāna yaf'alu</i>	<i>(fa-)yaf'alu/(la-)fa'ala</i>	irréel du présent <sup>18</sup>
<i>law</i>	<i>fa'ala/kāna fa'ala</i>	<i>fa'ala</i>	irréel du passé

<sup>16</sup> Nous formaliserons les formes verbales des protases et apodoses ainsi : le *māḍī* (accompli) en *fa'ala*, le *muḍārī marfū'* (inaccompli indicatif) en *yaf'alu*, le *muḍārī manṣūb* (inaccompli subjonctif) en *yaf'ala* et le *muḍārī maḡzūm* (inaccompli apocopé) en *yaf'al*. Nous rappelons ici que l'apocopé affirmatif ne concerne pas les systèmes en *idā* ou *law* (cf. Mahdi Alish, *Using Arabic: A Guide to Contemporary Usage*, Cambridge, CUP, 2005, p. 271 et exemples p. 195, 218), ce que confirme l'exemple qui suit : *idā ḡanna yaṣ'alūnahu 'anni (Ḥaddāya Abū Hurayra qāla... , p. 69)* : « Quand il devient fou, ils s'informent à mon sujet auprès de lui ». L'apocopé semble lui encore vivant dans les système en *in*. Cf. *infra* exemple (11).

<sup>17</sup> La distinction entre éventuel passé et potentiel ne se fait que par recours au contexte.

<sup>18</sup> Cette ligne se lit par couple de termes : *law fa'ala... (fa-)yaf'alu* ou *law kāna yaf'alu... (la-)fa'ala* tel que le propose Pierre Larcher, « Les systèmes hypothétiques en *law* de l'arabe classique », *BEO*, LV (2003), p. 265-285. Il est par ailleurs à noter que Moïnfār (Djarfār M. Moïnfār, *Grammaire de l'arabe*, Paris, Saint-Sulpice Favière, 1973) cité par Abi Aad (Albert Abi Aad, *Le système verbal de l'arabe comparé au français*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, p. 107), propose de distinguer entre irréel du présent en *law yaf'alu... yaf'alu (law tadrusu tanḡaḥtu* « Si tu étudiais tu réussirais ») et l'irréel du passé en *law fa'ala... la-fa'ala (law darasta la-naḡaḥta* « Si tu avais étudié tu aurais réussi »). Néanmoins, il nous a été impossible de vérifier cette assertion.

Sur les 283 systèmes pertinents, nous observons en premier lieu la quasi-disparition de *in*, celui-ci ne représentant que 16 occurrences, soit 5,65 % du total. Ce faisant, notre propos se centrera essentiellement sur les deux opérateurs restants, *idā* et *law*.

Nous observons ensuite l'écrasante régularité de la forme accomplie du verbe de la protase (97,18 %). Seuls 8 systèmes en *law* ont un verbe de protase à l'inaccompli.

Concernant désormais les apodoses, nous trouvons à coté de l'attendu *fa'ala* la forme verbale *yaf'alu*. Nous observons aussi des structures qui acceptent en apodose un verbe de type *(fa-)sa-yaf'alu*. Cela concerne 28,57 % des systèmes en *idā* et 13,84 % des systèmes en *law*. Nous avons donc affaire à trois formes possibles d'apodoses : *yaf'alu*, *sa-yaf'alu* et *fa'ala*, et ce aussi bien pour *idā* que pour *law*. Sans nier l'existence possible de cas d'ambiguïté comme c'est le cas en arabe classique, le principe de non synonymie impose de chercher dernière les trois formes d'apodoses (*yaf'alu*, *sa-yaf'alu*, et *fa'ala*) trois significations conditionnelles distinctes.

Il apparaît de plus que sur les systèmes en *idā fa'ala... fa'ala*, relevant classiquement de l'éventuel et du potentiel, certaines en relèvent ici effectivement et décrivent donc un statut conforme à celui décrit dans les grammaires de l'arabe classique. Mais un grand nombre des *idā fa'ala... fa'ala* décrivent eux l'irréel du présent ! Si l'on ajoute à cela que Badawi *et alii*<sup>19</sup> indiquent que *law* peut être synonyme de *in*, *quid* alors de la stricte dichotomie classique faite sur la base des opérateurs : *idālin*-potentiel *vs law*-irréel ?

À partir de notre corpus, nous observons également que le « segmentateur » *fa'*<sup>20</sup>, loin d'être systématique<sup>21</sup>, ne représente que 36,70 % des apodoses en *(sa-)yaf'alu*, apodoses qui devraient, aux termes des canons de la grammaire classique, l'imposer. Il ne semble donc plus noter, *dans un même temps*, une rupture syntaxique *et* sémantique, ce qu'il faisait en arabe classique<sup>22</sup>, mais

<sup>19</sup> El-Said Badawi, Michael G. Carter et Adrian Gully, *Modern Written Arabic. A Comprehensive Grammar*, Londres, Routledge, 2004, p. 647.

<sup>20</sup> Sur l'expression de « segmentateur » et l'introduction en arabe de la notion de segmentation due à Charles Bally, cf. Pierre Larcher, « Le "segmentateur" *fa'-(inna)* en arabe classique et moderne », *Kervan-Rivista internazionale di studi afroasiatici*, 3 (2006), p. 51-63.

<sup>21</sup> Ce que semble corroborer Zeinab Taha, « The grammar controversy: What to teach and why », *The teaching of Arabic as a Foreign Language*, éd. Mahmoud Al-Batal, Provo, UT, American Association of Teachers of Arabic, p. 180-182, que cite Karin C. Ryding, *A Reference Grammar of Modern Arabic*, Cambridge, CUP, 2005, p. 671.

<sup>22</sup> Sur la présence du *fa'* en arabe classique, voir entre autres Ibn Hišām, *Awḍāḥ*, IV, p. 113 sq; Zamaḥšārī, *Mufaṣṣal*, éd. Émile Badī Ya'qūb, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmīyya, 1999, p. 417; Pierre Larcher, « Subordination *vs* coordination "sémantiques". L'exemple des systèmes hypothétiques de l'arabe classique », *Annales islamologiques*, 34 (2000), p. 193-207; Georgine

semble apparaître essentiellement pour des raisons contrastives, permettant d'indiquer que ce qui le suit est bien le début de l'apodose.

Quant au *la-*, il apparaît aussi désormais, semble-t-il par mimétisme avec *law*, dans des systèmes en *idā* pour indiquer un irréel. Il n'est pas pour autant systématique dans les systèmes irréels, ne représentant que 52,35 % des apodoses en *fā'ala*. Il faut néanmoins remarquer que quasi-systématiquement absent des systèmes irréels en *idā*, il est quasi-systématiquement présent dans le cas de l'irréel du passé en *law*. On peut juger cela regrettable car il aurait alors permis de faire la différence entre deux systèmes *idā fā'ala... fā'ala*, dont seul le contexte permet de lever l'ambiguïté: l'éventuel passé et... l'irréel du présent comme nous le verrons. Comme le *fa-*, il peut, lorsqu'il est présent, indiquer le début de l'apodose, ceci n'étant donc pas systématique.

En résumé, il semblerait 1) que des formes variées d'apodoses (*yaf'alu*, *sa-yaf'alu* et *fā'ala*) apparaissent dans les systèmes hypothétiques en *idā* comme en *law*, 2) que la dichotomie *idā/in*-potentiel vs *law*-irréel ne soit plus si stricte que cela, et 3) que *fa-* ne soit pas obligatoire dans les cas classiquement énoncés comme le nécessitant, non plus que *la-* pour *law* qui serait optionnel. Qu'en disent les grammaires de l'arabe moderne?

## 2. Ce que donnent à voir les grammaires de l'arabe moderne et ce qu'elles ne donnent pas à voir: l'inadéquation descriptive des grammaires

On le voit, ceci tranche de manière tout à fait singulière avec ce qui est enseigné (et appris puis reproduit et enseigné de nouveau...). Ceci est «normal» dans le cas de la présentation normée de l'expression de la conditionnelle faite par les grammaires modernes de l'arabe classique, comme Haywood et Nahmad<sup>23</sup> qui rappellent la dichotomie classique *in/idā*-potentiel vs *law*-irréel, indiquent la prédominance de *in* sur *idā* et notent, concernant les formes verbales, la présence exclusive d'accomplis dans les systèmes en *law* (ou très rarement l'inaccompli indicatif) tout en rappelant les possibilités verbales classiques dans le cas de *in*<sup>24</sup>. Il en va de même de Moïnfar tel que

Ayoub, «Corrélation et rupture modales. Formes verbales et particules énonciatives dans les hypothétiques en arabe littéraire», *Mélanges David Cohen*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 29-45.

<sup>23</sup> J.A. Haywood et H.M. Nahmad, *A new Arabic grammar of written Arabic*, Londres, Lund Humphries, 2001<sup>2</sup> (1965<sup>1</sup>), p. 290-300.

<sup>24</sup> Pour une vue des combinaisons verbales possibles dans le champ de l'opérateur classique *in*, cf. Zamaḥṣārī, *Mufaṣṣal*, p. 416.

donné par Abi Aad<sup>25</sup> (cf. supra note 18), de Kouloughli<sup>26</sup>, de Neyreneuf et Al-Hakkak<sup>27</sup>, ou encore, ce qui est là aussi attendu, le manuel récent d'enseignement de l'arabe en France, *Kullo Tamâm*<sup>28</sup>, qui en reste à une présentation classique et dont la perspective est *normative* plus que *descriptive*. Que ces phénomènes soient plus ou moins méconnus de grammaires *modernes* de l'arabe *moderne* se voulant elles plus *descriptives* d'un état moderne concret semble par contre plus étrange.

Beeston<sup>29</sup> enregistre bien le remplacement de *in* par *idā*. Pour lui les propositions hypothétiques arabes ne sont pas marquées par la forme du verbe, mais par la particule employée. Il en reste par conséquent à la dichotomie classique. N'évoquant que le cas de *in*, il présente uniquement des accomplis ou des jussifs et signale le caractère systématique du *fa-* en cas de « rupture » du système. Pour *law*, il n'enregistre là encore que des accomplis et note alors l'ambiguïté existant entre irréel du présent/irréel du passé. Enfin, l'occurrence de *la-* est présentée comme optionnelle.

Holes<sup>30</sup> semble noter, mais sans le systématiser, que *idā* accepte en apodose d'autres formes verbales que le simple et classique *fa'ala*<sup>31</sup>. Selon lui, « Les traits saillants des phrases conditionnelles en MSA<sup>32</sup> sont la séquence des formes verbales et des particules utilisées pour introduire la proposition conditionnelle (la protase) et, dans certains types de phrases, la proposition-réponse (l'apodose)<sup>33</sup> ». Néanmoins, l'auteur continue : « Mais, à la différence de l'anglais, le type de condition – réelle, possible ou irréelle – est principalement signalé par la particule utilisée pour introduire la proposition conditionnelle, plutôt que la forme verbale *per se*<sup>34</sup> ». Et de conclure : « Les différentes nuances

<sup>25</sup> Moïnfar, *Grammaire de l'arabe*, p. 123, 129.

<sup>26</sup> D.-E. Kouloughli, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris, Pocket (« Langues pour tous »), 1994.

<sup>27</sup> Michel Neyreneuf et Ghalib Al-Hakkak, *Grammaire active de l'arabe*, Paris, Le Livre de Poche (« Les Langues Modernes »), 1996.

<sup>28</sup> Brigitte Tahhan (dir.), *Kullo Tamâm. Arabe Tome 2*, Paris, Delagrave, 2007.

<sup>29</sup> A.F.L. Beeston, *The Arabic Language Today*, Washington D. C., Georgetown University Press, 2006 [1970<sup>1</sup>], p. 94-97.

<sup>30</sup> Clive Holes, *Modern Arabic: Structures, Functions and Varieties. Revised Edition*, Washington, Georgetown University Press (« Georgetown Classics in Arabic Language and Linguistics Series »), 2004 [1995<sup>1</sup>], p. 292-299.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 296-297.

<sup>32</sup> *Modern Standard Arabic* = arabe standard moderne.

<sup>33</sup> *The salient features of conditional sentences in MSA are the sequence of verb forms used and the particles used to introduce the conditional clause (the protasis) and, in some types of sentences, the answering clause (the apodosis)*, *ibid.*, p. 293.

<sup>34</sup> *But, unlike English, the type of condition – real, possible, or unreal – is signaled chiefly by the particle used to introduce the conditional clause, rather than verb form per se*, *ibid.*, p. 293. Chez Holes, *real* semble donc signifier éventuel, *possible* potentiel et *unreal* irréel.



de probabilité d'une proposition conditionnelle étant remplies sont, en arabe écrit, marquées par le choix de la particule et non, comme en anglais, par la forme du verbe<sup>35</sup>. Or il ne parle plus de MSA mais de CLA<sup>36</sup>... Revenant au MSA il précise que « la réalité est différente<sup>37</sup> ». Il enregistre bien que *in* est désormais surtout employé dans des concessives (*wa-in*) ou dans des propositions incisives de type... – *in fa' alallam yaf' al* –...<sup>38</sup>. En conséquence c'est *idā* qui le remplace pour l'expression du potentiel<sup>39</sup>, et l'auteur conserve alors la dichotomie classique *idā/in*-potentiel *vs law*-irréel<sup>40</sup>. Il enregistre néanmoins, dans le cas de *idā*, des apodoses en *fa'ala*, *yaf'alu* et *fa-sawfa-yaf'alu*, ce qui est rarement le cas, et il fait le lien avec les dialectes en notant que dans ceux-ci : a. l'équivalent dialectal de *in* a quasiment disparu, relégué à certaines expressions du type *in šā'a llāh*, au profit de l'équivalent dialectal de *idā*, et b. la séquence verbale des systèmes potentiels<sup>41</sup> est essentiellement *fa'ala... yaf'alu*<sup>42</sup> avec cas d'ambiguïté hors contexte<sup>43</sup>.

Schulz, Krahl, et Reuschel<sup>44</sup> enregistrent bien la relégation en second de *in* derrière *idā*, et conservent dans leur présentation la classique dichotomie *idā*-potentiel<sup>45</sup> *vs law*-irréel<sup>46</sup>. Par ailleurs, s'ils enregistrent bien des *fa-sawfa-yaf'alu* comme apodose de systèmes en *idā*, ils ne mentionnent, concernant *law* que des accomplis. D'autre part, leur présentation systématise l'apparition de *fa-* dans les cas classiques (*lan*, *qad*, *laysa*, *sa-* et *sawfa*, et *inna+[pro]nom*)<sup>47</sup>. Ils indiquent enfin le caractère non-systématique de *la-*. Les exemples semblent pour la plupart inventés et non authentiques.

Buckley<sup>48</sup> présente lui aussi la classique dichotomie *in/idā* – potentiel *vs law*-irréel, mais il paraphrase certains *idā fa'ala... fa'ala* en irréel du présent. Il enregistre de plus pour les systèmes en *idā* des apodoses de formes verbales

<sup>35</sup> Thus different shades of probability of a conditional clause being fulfilled are signaled in written Arabic by the choice of particle and not, as in English, by the form of the verb, *ibid.*, p. 294.

<sup>36</sup> Classical Arabic = arabe classique.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>39</sup> Appelé "open" conditional, *ibid.*, p. 296.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 296.

<sup>41</sup> Appelés "open" conditional sentence[s], *ibid.*, p. 298.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 298.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 298.

<sup>44</sup> Eckehard Schulz, Günther Krahl et Wolfgang Reuschel, *Lehrbuch des modernen Arabisch*, Berlin-Munich, Langescheidt KG, 1996 = *Standard Arabic. An elementary-intermediate course*, Cambridge, CUP, 2008<sup>9</sup> [2000], p. 362-376.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 362 sq.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 366 sq.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 363-364.

<sup>48</sup> Ronald Paul Buckley, *Modern Literary Arabic. A Reference Grammar*, Beyrouth, Librairie du Liban, 2004, p. 540, 668, 731-750.

variées (*yaf'alu*, *sa-yaf'alu* et *fā'ala*), et signale au détour d'un exemple l'occurrence d'un *la-* dans un système en *idā*<sup>49</sup>. Concernant *law*, il ne donne que des exemples de systèmes *law fā'ala... la-fā'ala* (exception faite de deux *law yaf'alu... la-fā'ala*, l'un paraphrasé en irréel du présent, l'autre en irréel du passé), mais précise pourtant que *la-* n'y est pas systématique. Ses paraphrases reproduisent par ailleurs l'ambiguïté classique entre irréel du présent et irréel du passé. Ce n'est que sous la section consacrée à la présence de *fa-* que l'auteur donne trois exemples d'apodoses de systèmes en *law* qui ne sont pas en *fā'ala*: l'une en *fa-lan yaf'ala*, l'autre en *fa-sawfa yaf'alu* et la dernière en *fa-innahu sa-yaf'alu*. Pour *law*, aucune apodose en *yaf'alu* n'est donc signalée. Enfin, l'apparition de *fā-* se conforme aux règles classiques sur la question, mais il est perçu par l'auteur comme non-systématique<sup>50</sup>.

Badawi *et alii*<sup>51</sup> notent la disparition de *in* non seulement au profit de *idā* mais aussi de *law* dont les auteurs disent qu'il « en est venu à couvrir quelques-unes des fonctions de *in* (réel) tandis que ce dernier tombe en désuétude »<sup>52</sup>. Ils enregistrent de plus l'utilisation de *idā* par mimétisme avec la syntaxe de *law*<sup>53</sup>. Ce faisant, les auteurs nuancent la sacro-sainte dichotomie classique. Dans les systèmes en *law* relevant de l'irréel, les formes verbales données par les auteurs pour la protase et l'apodose sont celles de l'accompli. Ils conservent donc à la syntaxe *law fā'ala... fā'ala* son ambiguïté classique entre irréel du présent et irréel du passé<sup>54</sup>. En revanche, concernant les systèmes en *law* « synonyme de *in* » les apodoses données peuvent être paraphrasées en (*fā*)-*sa-yaf'alu*<sup>55</sup>. Les auteurs présentent donc deux formes verbales pour *law*: *fā'ala* et (*fā*)-*sa-yaf'alu*. Pour *idā*, ils proposent trois formes verbales différentes pour l'apodose: *fā'ala*, *yaf'alu* et *sa-yaf'alu*<sup>56</sup>. Concernant *fā-*, ils le présentent comme quasi-systématique avec *idā* dans les mêmes conditions que pour le *in* classique. *La-* quant à lui est selon les auteurs généralement présent dans les systèmes en *law*.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 737.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 748.

<sup>51</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 40, 623-624, 632-670.

<sup>52</sup> CA law 'if (unreal)' has expanded to cover some of the functions of *in* 'if (real)' as the latter falls increasingly into disuse; *ibid.*, p. 636. Cf. aussi p. 647.

<sup>53</sup> Badawi *et alii* affirment que *idā* a alors « la même syntaxe et le même sens que *law* »: 8.3.4 [idā] *With same syntax and sense as law*; *ibid.*, p. 656. Néanmoins, comme nous le verrons à la lumière des données fournies par notre corpus, cette affirmation n'est vraie que pour autant que l'on précise « considéré en arabe classique où *law fā'ala... la-fā'ala* est neutre du point de vue du sens entre irréel du présent et irréel du passé » ou bien de préciser « a la même syntaxe que *law*-irréel en arabe classique et le même sens que *law*-irréel du présent en arabe standard moderne ».

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 645.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 647.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 653-654.

Alosh<sup>57</sup> reproduit la dichotomie classique *idā/in*-potentiel *vs law*-irréel et note que *idā* doit être suivi d'un verbe à l'accompli et que son apodose peut être soit en *fā'ala* soit en *yaf'alu*. L'auteur paraphrase ces deux syntaxes de la même manière<sup>58</sup>. Aucune mention n'est faite du *fā-*. Quant à *law*, le système est présenté figé sous la forme *law fā'ala... la-fā'ala* avec occurrence obligatoire du *la-*. L'auteur n'enregistre donc pas d'apodose en *sa-yaf'alu*, ni pour *idā* ni pour *law*.

Ryding<sup>59</sup>, demeure aussi très «classique», avec toujours la traditionnelle dichotomie *idā/in*-potentiel et *law*-irréel, celle-ci écrivant: «L'arabe utilise différentes particules pour exprimer les conditions possibles et les conditions impossibles<sup>60</sup>», avec en note de bas de page pour étayer son assertion des références qui *frisent* la modernité: Peled, Cantarino, Blachère et Gaudefroy-Demombynes, Fischer...<sup>61</sup>. Elle ne donne pour *law* que des *fā'alalām yaf'al*, en protase comme en apodose<sup>62</sup>. Elle indique le caractère général mais non systématique de *la-*. Rien n'est dit de la négation de l'apodose et de la présence ou non de *la-* dans ce cas. *Idā* est bien présenté comme ayant désormais remplacé *in*. Pour *idā*, dont la protase est en *fā'ala*, elle précise que peut apparaître en apodose une rupture<sup>63</sup>, *i.e.* un temps autre que *fā'ala*, mais ne donne que trois exemples: un défensif, un injonctif et un syntagme prépositionnel introduit par *fā-* (*fā'alayka an*). Ce faisant, elle ne donne pas à voir pour *idā* d'apodoses en *yaf'alu* ou *sa-yaf'alu*.

Hassanein<sup>64</sup> enregistre certes une syntaxe *idā fā'ala... fā-sa-yaf'alu*, mais la paraphrase de la même manière que *idā fā'ala... fā'ala*. En plus de reproduire la stricte dichotomie *idā/in*-potentiel *vs law*-irréel, il ne fait, dans le cas de *law*, aucune mention d'apodoses en *yaf'alu* ou en *sa-yaf'alu*. Il se contente de dire que *law* est suivi d'un verbe à l'accompli (protase donc), sans préciser pour l'apodose, ses exemples ne donnant néanmoins à voir que des *fā'ala*. Toujours dans le cas de *law*, *la-* est présenté comme obligatoire devant un verbe à l'accompli et est optionnel devant une forme négative qui, selon elle, doit être en *mā fā'ala* et non en *lām yaf'al*. Enfin *fā-* est présenté comme

<sup>57</sup> Alosh, *Using Arabic*, p. 270-272.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 218.

<sup>59</sup> Ryding, *A Reference Grammar*, p. 671-676.

<sup>60</sup> *Arabic uses different particles to express possible conditions and impossible conditions, ibid.*, p. 671.

<sup>61</sup> *Ibid.*, n. 2 p. 671.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 675.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 672.

<sup>64</sup> Azza Hassanein, *Modern Standard Arabic Grammar: A Concise Guide*, Le Caire-New York, The American University Press in Cairo, 2006, p 98-100.

systématique dans le cas où l'apodose n'est pas un accompli ou un jussif<sup>65</sup>, de même qu'il est présenté comme obligatoire dans le cas de verbes non à l'accompli pour *idā*<sup>66</sup>. À noter que ses exemples ne semblent pas authentiques.

McCarus<sup>67</sup> ne fait, lui, aucune mention d'apodoses en autre chose que *fā'ala* pour *idālin* comme pour *law*, et s'en tient à la stricte dichotomie *idā*-potentiel *vs law*-irréel. Comme d'autres, il note que *idā* a pris le pas sur *in*, le premier signifiant une condition plus réalisable tandis que *in* caractériserait une vraie hypothèse. Là encore, les exemples ne sont pas authentiques.

Bilan : les auteurs de ces grammaires de l'arabe moderne 1) conservent le plus souvent la dichotomie classique *idā/in*-potentiel *vs law*-irréel, 2) ne donnent à voir dans la grande majorité des cas que des apodoses en *fā'ala*, quasiment jamais en *yaf'alu* ou en *sa-yaf'alu*, et si c'est le cas, quasiment jamais pour *law* mais uniquement pour *idā*, et 3) considèrent le plus généralement que *la-* n'est pas systématique et que *fa-* par contre l'est dans les cas où le verbe de l'apodose n'est pas un accompli ou un jussif introduit par la négation *lam*. De ces grammaires, Buckley et particulièrement Badawi *et alii* se détachent donc par le nombre et l'authenticité de leurs exemples qui donnent à voir une réalité bien plus complexe que ne veulent bien le dire les autres. Ces dernières se contentent en effet pour la plupart d'enregistrer la substitution de *in* par *idā* sans proposer de système descriptivement adéquat de la réalité des usages. Néanmoins, Badawi *et alii* comme Buckley n'organisent pas ces structures en un système cohérent et sont alors amenés à interpréter des structures identiques de manière assez variée<sup>68</sup>.

On le voit, les premières observations faites à partir de notre corpus ne correspondent pas à la majorité des descriptions des systèmes hypothétiques de l'arabe moderne faites par les grammaires récentes de cet état de l'arabe. Nous allons à présent détailler nos observations afin de pouvoir en dégager un système nous semble-t-il cohérent.

<sup>65</sup> Cas de *in*, *ibid.*, p. 99.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>67</sup> Ernest N. McCarus, *English Grammar for Students of Arabic: The Study Guide for Those Learning Arabic*, Ann Arbor, The Olivia and Hill Press, 2007, p. 149-152.

<sup>68</sup> Ainsi, par exemple chez Buckley, *Modern Literary Arabic*, p. 739-740, la structure *law fā'ala... fā'ala* interprétée classiquement comme un cas d'ambiguïté entre irréel du présent et irréel du passé, là où nous ne voyons d'après ce qui se dégage de notre étude qu'un irréel du passé ou bien des *idā fā'ala... fā'ala* interprétés en irréel du présent et en potentiel (*ibid.*, p. 734 et 737) là où nous ne l'interprétons nullement en potentiel.

### 3. Présentation de données

#### I. L'éventuel

Pour l'éventuel, *idā* (33 cas sur 37), avec *idā mā* (4/37), est bien l'opérateur majoritaire, ne cessant donc de l'exprimer comme il le faisait classiquement.

#### 1. Éventuel présent : *idā fa'ala... yaf'alu*

Ce qui montre que cette syntaxe décrit l'éventuel présent sera mis en lumière par un premier exemple avec *idā mā*, fonctionnant de manière identique à *idā*, *idā mā fa'ala... yaf'alu* y étant présenté comme l'équivalent de *inda-mā yaf'alu... yaf'alu* qui n'est lui interprétable que comme un éventuel présent :

- (1) *wa-idā mā fa'ala aḥaduhum, fa-innahu yuḍṭarru bi-l-ṭab'i ilā rtiqā'i l-daraḡi, wa-inda-mā yabluḡu l-tābiqa l-aḥira takūnu ḥuṭuwātuhu qad abṭa'at mina l-tā'abi*<sup>69</sup>  
« À peine l'un d'entre eux le fait-il/l'a-il fait qu'il est naturellement obligé de monter l'escalier, et quand il parvient au dernier étage, ses pas se sont ralentis avec la fatigue »
- (2) *idā 'alā ṣawtu raḡulin yaṭlubu l-isrā'a li-talbiyati ṭalabihi, hunā yanḡuru ilayhi wa-yuṣīru bi-ra'sihi iṣāratan wāḥidatan mūḡazatan: « -mšī... »*<sup>70</sup>  
« Si/quand quelqu'un hausse la voix pour le presser de le servir, à ce moment, il le toise et lui fait un simple geste de la tête : « dégage...! » »
- (3) *ammā idā qārabati l-intihā'a fa-inna l-ṣarikata taqūmu bi-i'ādati tā'bi'atihā dāḥila akyāsīn taḥmilu smahā wa-tā'riḡa i'ādati l-tā'bi'ati*<sup>71</sup>  
« Et quand elles sont près d'être périmées, alors la compagnie les réemballe dans des sacs portant son nom et la date de réemballage »
- (4) *wa-idā fuṣila l-hindī lā yaškū wa-innamā yabḡaṭu fi hudū'in 'an 'amalin āḡara*<sup>72</sup>  
« Et lorsque l'Indien est congédié, il ne se plaint pas et se contente de chercher dans le calme un autre emploi »
- (5) *idā taṣāḡarat imrā'atun mā'a zawḡihā lā taqṣidu bayta abliḡā sākiyatan innamā talḡā'u ilayka wāṭiqatan bi-anna mā laḡiqa biḡā min zulmin sa-yazūlu*<sup>73</sup>

<sup>69</sup> *Al-Laḡna*, p. 53.

<sup>70</sup> *Al-Zaynī Barakāt*, p. 240.

<sup>71</sup> *Dāt*, p. 271.

<sup>72</sup> *Warda*, p. 17.

<sup>73</sup> *Al-Numūr*, p. 33.

« Quand une femme se querelle avec son mari, elle ne va pas chez ses parents se plaindre, mais elle se réfugie chez toi, confiante du fait que ce qui la concerne en termes d'avanie passera »

(6) *idā takallamat tanfatihū l-nafsu kulliyatan*<sup>74</sup>

« Quand elle parle, l'âme s'ouvre totalement »

Si Badawi *et alii* ont bien noté l'existence de cette syntaxe, ils ont aussi le mérite de laisser entendre que son sens n'est pas forcément évident. Ils traduisent ainsi cette syntaxe à la fois comme un potentiel<sup>75</sup> et comme un éventuel<sup>76</sup>. Pour certains de leurs exemples, nous aurions opté pour un éventuel. C'est notamment le cas de *mā'a dālika* (*sic*) *idā harāḡa minhā fī riḡlatin aw ziyāratin ilā makānin mā min al-'ālamī narābu lā yahšā l-iḡtināqa ka-asmāki l-baḡri min hādā l-ḡurūḡi*, however, if he leaves it for travelling or to visit any place in the world we find [*lit. "see"*] that he does not fear being stifled like the fish of the sea do in this way<sup>77</sup> (« Néanmoins, s'il la quitte pour voyager ou pour visiter un quelconque endroit du monde, nous trouvons qu'il ne craint pas d'être asphyxié comme le poisson de mer le fait ») que nous traduisons pour notre part comme ceci : « Néanmoins, quand il la quitte pour voyager ou pour visiter un quelconque endroit du monde, nous voyons qu'il ne craint pas d'être asphyxié comme le poisson de mer le fait ». Malgré tout, force est de constater que, sur les 35 systèmes en *idā* dont l'apodose est de forme (*fa-*) *yaf'alu*, 22 désignent effectivement l'éventuel, mais 13, soit 37,14 %, désignent le potentiel. Il semble ici que seul le contexte puisse permettre de distinguer entre *idā fa'ala... yaf'alu*-éventuel présent et *idā fa'ala... yaf'alu*-potentiel.

## 2. Éventuel passé: *idā fa'ala... fa'ala*

Avant de voir la syntaxe majoritaire pour l'expression de l'éventuel passé, et pour faire le lien avec ce qui précède, notons que cette expression peut être rendue, comme en arabe classique, par la syntaxe d'un éventuel présent placée dans le champ d'un verbe à l'accompli (le plus généralement *kāna*), ce que montre l'exemple qui suit, en parallèle ici aussi avec un éventuel en *'inda-mā* mais de séquence *q si p* cette fois :

<sup>74</sup> *Al-Ġāziya wa-l-darāwiš*, p. 70.

<sup>75</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 654.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 661.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 653-654.

- (7) *wa-kānati l-bahğatu tušī‘u fi kiyānī ‘inda-mā yaqa‘u nazārī ‘alayhā wa-yağtāhunī l-ya’su idā lam ağidhā*<sup>78</sup>  
 «Le délice irradiait dans mon être quand mon regard tombait sur elle et le désespoir me submergeait lorsque je ne la trouvais pas»

Un autre exemple tiré cette fois de Badawi *et alii* met là aussi en jeu *kāna* et ses sœurs pour exprimer des actes habituels: *kuntu idā waşaltu ilā l-munħanā ‘inda furni l-ħāğğī Naşif altafitu ilā l-ħalfi*, whenever I used to reach *the corner at Hajj Nasif’s bakery* I would look *behind me*<sup>79</sup> («Chaque fois que je parvenais au coin de la boulangerie de Hajj Nasif, je regardais derrière moi»). Voyons désormais l’autre possibilité offerte par le système :

- (8) *ra’aytuhum yuzihūna l-atqāla ‘an dawābbihim kullamā tawaqqafa bihim al-sabīlu l-abadī ħattā idā farağū min dawābbihim wa-ṭma’annū ‘alā dawihim habbū li-nağdati aqraba man ġāwarahum li-yu’īnū ‘alā amrihī*<sup>80</sup>  
 «Je les ai vus enlever les charges de leurs bêtes à chaque fois que s’était interrompu près d’eux le chemin éternel. À tel point que lorsqu’ils en avaient fini avec leurs bestiaux et s’étaient assurés de leurs proches, ils se levaient pour porter secours au plus proche voisin pour l’aider dans ses affaires»
- (9) *wa-kāna idā arāda l-ṭa‘āma tataħbara lahu ka-taṭaħhurihī li-l-iħrāmī*<sup>81</sup>, où le verbe auxiliaire *kāna* assure bien l’interprétation en irréel du présent :  
 «Et quand il voulait de la nourriture, il se purifiait pour elle comme il le faisait pour l’état de consécration rituelle»
- (10) *idā taħaddata l-sukkānu ‘an buṭūlatihim taħaddatū bi-basāṭatin wa-tawāḏū in muḏħilayni! ma’a annahum samaw bi-buṭūlatihim ilā mustawā l-maṭali l-sā’irī*<sup>82</sup>  
 «Quand les habitants parlaient de leur héroïsme, ils en parlaient avec une simplicité et une humilité déconcertantes! Et ce malgré le fait qu’ils aient élevé leur héroïsme au niveau du proverbe!»<sup>83</sup>

<sup>78</sup> Warda, p. 56.

<sup>79</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 662.

<sup>80</sup> Malakūt ṭiflat al-Rabb, p. 130.

<sup>81</sup> Ḥaddaṭa Abū Hurayra qāla..., p. 96.

<sup>82</sup> Al-Ġāziya wa-l-danāwiš, p. 37.

<sup>83</sup> Le contexte est celui d’un récit au passé: *ma’a anna l-qaryata kāfaħat, šamadat, waqafat fi wağhi l-zulmi, baytan baytan, fardan fardan, lākin bi-dūni ħiqdin. Al-šāmbiṭu nafsubu ‘inda-mā umira bi-l-istiğālāti staqāla. Wa-lammā ġā’a l-istiğālātu wa-umira bi-l-awdati ‘āda... Idā taħaddaṭa l-sukkānu...* («malgré le fait que le village ait combattu, résisté, se soit levé face à l’oppression, maison après maison, individu après individu, mais sans haine. Le champêtre

En arabe moderne néanmoins, l'apparition d'une nouvelle couche n'annule pas forcément *de facto* la couche antérieure. Aussi, l'interprétation des données demeure délicate et certains *idā fa'ala... fa'ala* peuvent être justiciables d'une interprétation en éventuel présent. Badawi *et alii* interprètent ainsi *idā a'ğabanī kitābun tamannaytu law iqtanaytuhu* comme un éventuel présent, if *a book pleases me I wish I owned it*<sup>84</sup> (« Si un livre me plaît, je souhaite ah! si je le possédais »), là où nous l'aurions lu au passé « Quand un livre me plaisait, je souhaitais ah! si seulement je le possédais<sup>85</sup> ». De même interprètent-ils en éventuel présent à la fois *idā fa'ala... yaf'alu* et *idā fa'ala... fa'ala: idā ħarağati l-asmāku mina l-ħaħri tamūtu bi-l-iħtināqi*, when *the fish come out of the sea they die of asphyxiation*<sup>86</sup> (« Quand les poissons sortent de la mer ils meurent d'asphyxie ») et *idā samī'a adāna l-fağri fi ħudū'i l-layli tariba l-qalbu*, when *he hears the dawn prayer call in the calm of the night his heart rejoices* (« Quand il entend l'appel à la prière de l'aube dans le calme de la nuit son cœur se réjouit »). Pour notre part nous aurions interprété le second comme un éventuel passé de sens « Quand il entendait l'appel à la prière de l'aube dans le calme de la nuit son cœur se réjouissait ».

## II. Le potentiel: *idā fa'ala... (fa-)sa-yaf'alu* et *law fa'ala... yaf'alu*

*In*, malgré une timide incursion dans l'irréel du passé, continue de n'exprimer que le potentiel, et ce quelle que soit la syntaxe des formes verbales qui le suivent. Le concernant, c'est donc essentiellement lui qui donne le ton et non la syntaxe de l'apodose. Il ne représente néanmoins que 19,23 % des systèmes potentiels, *idā*, comme cela est relevé depuis longtemps, rendant désormais le potentiel de manière majoritaire avec 67,95 %. Ce qui n'est en revanche presque jamais dit à notre connaissance, à l'exception tout à fait remarquable de Badawi *et alii*, c'est l'apparition notable de *law* dans ce statut hypothétique (12,82 %).

### 1. *In: syntaxe variable*

La syntaxe reste classique, avec *fa'alallam yaf'al* ou *yaf'allā yaf'al*<sup>87</sup> en protase comme en apodose et l'apparition de *fa-* en entrée d'apodose comme il

---

lui-même lorsqu'on lui ordonna de démissionner démissionna. Et lorsque vint l'indépendance et qu'on lui ordonna de revenir il revint... Quand les gens parlaient...

<sup>84</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 653.

<sup>85</sup> Il serait aussi possible de l'interpréter comme un irréel du présent, ce que nous verrons, de sens « Si un livre me plaisait, je souhaiterais ah! si seulement je le possédais ».

<sup>86</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 661.

<sup>87</sup> Non repéré. Le seul apocopé affirmatif recensé dans notre corpus est en apodose. Cf. *infra* exemple (11).



apparaîtrait en arabe classique, à ceci près qu'une innovation apparaît: une apodose en *sa-yaf' alu* et sa contrepartie négative *lan yaf' ala* juxtaposées à la protase sans en être séparées par *fa-*. Cette innovation est très certainement imitée de la syntaxe des langues européennes.

- (11) *in tazawwaġtu biki u'tiki kulla mā yumkinu an yaḍumma qalbī min ḥubbin*<sup>88</sup> = *in fā'ala... yaf' al*  
 «Si je me marie à toi, je te donnerai tout ce que peut contenir mon cœur d'amour»
- (12) *wa-in lam yastati' kabīru l-baššāsīna l-utmānliyyīna hādā fa-lā yastabiqqu maṣībahu*<sup>89</sup> = *in fā'ala... fā-yaf' alu*  
 «Et si le Grand Maître ottoman ne peut pas cela, il ne mérite alors pas son titre»
- (13) *yataḥallā 'ani l-dunyā li-annahū in lam yataḥalla 'ani l-dunyā fā-inna l-dunyā sawfa tataḥallā 'anhū*<sup>90</sup> = *in fā'ala... fā-innahū sa-yaf' alu*  
 «Il renonce à la vie car s'il n'y renonce pas, c'est elle qui renoncera à lui»
- (14) *fā-in lam yataḥaqqaqi l-amalu kulluhu ba'da dālika fa-l-masīratu lam tantabi*<sup>91</sup> = *in fā'ala... fā-innahū fā'ala*  
 «Si l'espoir tout entier ne se réalise pas après cela, alors la marche, elle n'est pas finie»  
 Le *fā-*, tout en remplissant un rôle de focalisation sur le sujet logique du verbe, interdit l'interprétation future du verbe de celui-ci. Si nous avions eu *lam tantabi l-masīratu*, le sens aurait été «la marche ne finira pas», mais dans le cas de *fa-lam tantabi l-masīratu* ou de *fa-l-masīratu lam tantabi*, on a donc «la marche n'est pas finie/la marche, elle n'est pas finie».
- (15) *in arkaba bnahu 'alā baġlatin uhrā fa-lā ya'manu 'alayhi min 'aṭratin aw šay'in yuḥīfuhā fa-taqfiza wa-tarmiya bihi ilā l-hāwiyati*<sup>92</sup> = *in fā'ala... fā-yaf' alu*  
 «S'il fait monter son fils sur une autre mule, rien ne l'assure contre un faux pas ou que quelque chose lui fasse peur, et qu'elle tombe alors et qu'elle le précipite vers l'abîme»

<sup>88</sup> *Al-Ġāziya wa-l-darāwīš*, p. 71.

<sup>89</sup> *Al-Zaynī Barakāt*, p. 230.

<sup>90</sup> *Malakūt ṭiflat al-Rabb*, p. 61.

<sup>91</sup> *Ḥaddaṭa Abū Hurayra qāla...*, p. 31.

<sup>92</sup> *Al-Ġāziya wa-l-darāwīš*, p. 189.

- (16) *in nağā* 'inda bābin *lan yanğūwa* 'inda l-abwābi l-uḥrā llatī taḥrusuhā l-fatahātu l-mawğūdatu 'inda l-abwābi l-tāliyati labā'<sup>93</sup> = *in fā'ala... sa-yaf'alu* où *fā-* n'apparaît pas  
«S'il réchappe au niveau d'une porte, il ne réchappera pas au niveau des autres qui sont gardées par les meurtrières présentes au niveau des portes qui les suivent»
- (17) *in dababa huwa sa-ya'tī man yaḥlufuhu*<sup>94</sup> = *in fā'ala... sa-yaf'alu* où *fā-* n'apparaît pas  
«Si lui part, arrivera qui lui succédera»

## 2. *Idā*: *idā fā'ala... (fā-)sa-yaf'alu*

Si Badawi *et alii* indiquent bien que *idā* peut être un «pure conditional», c'est-à-dire un potentiel, ils ne donnent qu'une seule syntaxe, *idā fā'ala... fā'ala*<sup>95</sup>. Or, d'après notre corpus, nous avons d'ores et déjà signalé que *idā fā'ala... fā'ala* relevait, en fonction du contexte, soit de l'éventuel passé, soit de l'irréel du présent. Ce faisant, aucun des exemples placés sous l'intitulé «*idā* 'if' as a pure conditional» (*idā* «si» comme potentiel pur) ne rend compte de ce que nous donne à voir notre corpus, et ces exemples devraient selon nous être réinterprétés en irréel du présent (cf. *infra*). C'est dans la section suivante, intitulée «différentes formes de verbe dans l'apodose», section qui semble compléter la première, que nous trouvons deux autres syntaxes: *idā fā'ala... yaf'alu* et *idā fā'ala... sa-yaf'alu* qui sont elles aussi paraphrasées par des potentiels. Concernant *idā fā'ala... yaf'alu*, s'il exprime certes le potentiel, à hauteur de 37,14 %, il exprime surtout, comme nous l'avons montré, l'éventuel présent (62,86 %). Il n'y a donc, sur l'ensemble des pages 653-654, qu'un seul exemple qui est bien un potentiel et dont la traduction anglaise respecte le sens. Cet exemple se trouve par ailleurs bien avoir une syntaxe de type *idā fā'ala... sa-yaf'alu*, conformément à ce que nous a permis d'avancer notre corpus. Il s'agit de l'énoncé suivant: *wa-idā sa'altanī l-āna li-māḏā wāṣaltu l-taradduda 'alā 'iyādatihi ba'da an šaraḥanī bi-dālika wa-li-māḏā lam adḥab l-'iyādati ṭabibin āḥara sa-yakūnu ḡawābī... , and if you ask me now why I continued to go to his clinic after he clearly told me about that and why I did not go to some other doctor's clinic, my answer will be... ,* que nous comprenons de la même manière: «Et si tu me demandes maintenant pourquoi j'ai continué à aller à son cabinet après qu'il m'a dit cela et pourquoi je ne suis pas allé chez un autre docteur, ma réponse sera...».

<sup>93</sup> Warda, p. 36.

<sup>94</sup> *Al-Ġāziya wa-l-darāwiš*, p. 187.

<sup>95</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 653.

- (18) *wa-idā tağāhalahu fa-la-sawfa ya'rifu kayfa yahtadī ilā awwali l-ṭariqi ka-mā htadā l-kaṭīrūna*<sup>96</sup>. On notera la présence d'un *lām* infixé entre le *fā-* et la particule du futur *sawfa*, *lām* vraisemblablement à valeur corroborative (*lām al-tawkīd*)  
 «Et s'il feint de l'ignorer, alors il trouvera nécessairement comment atteindre le début du chemin comme l'ont fait tant d'autres<sup>97</sup>»
- (19) *wa-idā tabata annahu zalama maḥlūqan, sa-yaqbalu ayya qiṣāsin yaqa'u 'alayhi ka-ayyi maḥlūqin*<sup>98</sup>  
 «Et s'il s'avère qu'il a été injuste envers qui que ce soit, il sera prêt à payer pour cela comme un simple mortel<sup>99</sup>»
- (20) *wa-idā kunta ṭayyiban fa-sa-tardā*<sup>100</sup>  
 «Et si tu es bon, alors tu vas aimer»
- (21) *idā dahabtumā l-laylata li-taḥribi qabri l-waliyyi wa-šağaratihī fa-sa-yahkumu 'alaykumā bi-l-maḥqi*<sup>101</sup>  
 «Si vous allez tous deux cette nuit pour casser la tombe du saint et son arbre, alors il va vous condamner à la disparition»
- (22) *wa-idā lam tadhabi l-āna fa-sa-atlubu mina l-mumarridi an yulqiya bika ilā l-šāri'*<sup>102</sup>  
 «Et si tu ne pars pas maintenant, je vais demander à l'infirmier qu'il te mette dehors»
- (23) *idā aradtum tarkanā lan a' tarida*<sup>103</sup>  
 «Si vous voulez nous quitter, je ne m'opposerai pas»
- (24) *idā lam ta' tarif sa-adribuka bi-l-ḥida'i wa-adribu abla ḥāratika*<sup>104</sup>  
 «Si tu n'avoues pas, je te frapperai avec la chaussure et battrai les gens de ton quartier»

On notera que le second verbe, également interprété en un futur, n'est pas introduit par une particule du futur, inutile du fait que ce verbe se trouve dans le champ de celle introduisant le premier et coordonné à celui-ci par *wa-*.

<sup>96</sup> *Riğāl fi l-šams*, p. 46.

<sup>97</sup> Il ne s'agit pas ici d'une concessive, ce que pourrait faire croire la présence du *wa-* préfixé à *idā*, mais le contexte impose bien de ne considérer ce *wa-* comme une conjonction de coordination entre deux énoncés hypothétiques : «Si Zakariyā l'aidait cela serait mieux, et s'il feint de l'ignorer, alors il trouvera comment atteindre...»

<sup>98</sup> *Al-Zaynī Barakāt*, p. 249.

<sup>99</sup> Même remarque que pour l'exemple (18).

<sup>100</sup> *Al-'Āsiq*, p. 40.

<sup>101</sup> *Al-'Āsiq*, p. 92.

<sup>102</sup> *Al-Lağna*, p. 117.

<sup>103</sup> *Wardā*, p. 313.

<sup>104</sup> *Al-Numūr*, p. 37.

- (25) *idā lafaftahu ḥawla 'unqika sa-yakūnu rā' 'an*<sup>105</sup>  
 « Si tu le noues autour de ton cou, ce sera super »

Le système hypothétique se trouve dans le champ d'un verbe au passé :

- (26) *awhamahu bā' du l-sukkāni anna l-Ġāziyata sa-taḥḍuru l-zaradata, wa-annahā idā rā' ati bnahu sa-ta' šaqubu fi l-ḥālī*<sup>106</sup>  
 « Certains habitants lui ont fait/firent croire qu'al-Ġāziya serait présente à la fête, et que si elle voyait son fils, elle s'en éprendrait sur le champ »
- (27) *fā-l-buyūtu fi sīratihā l-ūlā lam tanhaḍ 'ani l-arḍi li-tataṭallā'a ilā l-samāwāti li-takūna muḡarrada ma'wan li-annahā idā faqadat huwiyyatahā l-ašliyyata llati anwī an uḥaddiṭakum 'anhā fa-lan yakūna baynahā wa-bayna l-maṭwā farqun*<sup>107</sup>  
 « Les maisons dans leur premier développement ne se sont pas élevées de terre pour ambitionner les cieux pour n'être qu'un simple abri, car si elles perdaient leur identité première dont je veux vous entretenir, il n'y aurait pas de différence entre elles et une pension »

### 3. Law: law fā'ala... yaf'alu

Badawi *et alii* notent bien, dans une section spécifique, que *law* peut avoir désormais en Modern Written Arabic (MWA) le sens du potentiel: *law 'if' can occur with the sense of 'in 'if', thus losing its conterfactual quality*<sup>108</sup>. Mais des cinq exemples cités, nous excluons le premier, non doublement verbal, qui sort de ce fait de notre propos. Sur les quatre restants, les auteurs donnent à voir les syntaxes suivantes: 1) *law fā'ala... fā-lan yaf'ala*, 2) *law fā'ala... lan-yaf'ala*, 3) *law fā'ala... yaf'alu* et 4) *law fā'ala... la-fā'ala*, soit trois formes verbales d'apodoses: (*fā*)-*sa-yaf'alu*, *yaf'alu* et *fā'ala*. Pour autant, seuls les exemples 1) et 2) sont effectivement paraphrasés en potentiel tandis que les exemples 3) et 4) le sont eux en irréel du présent. Néanmoins, nous proposons de réinterpréter la syntaxe *law fā'ala... (fā)-sa-yaf'alu* des exemples 1) et 2) en irréel du présent, comme nous le verrons par la suite<sup>109</sup>.

<sup>105</sup> *Hīwār layl muta'ahḥir*, p. 26.

<sup>106</sup> *Al-Ġāziya wa-l-darāwīš*, p. 156.

<sup>107</sup> *Malakūt tīflat al-Rabb*, p. 99.

<sup>108</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 647-648.

<sup>109</sup> Nous proposons donc de paraphraser *wa-law sa'alta aḥadabum min ayna atayta bi-hādā l-ḥaqqi... fā-lan taḡida raddan*, and **if** you ask one of them where did he gets this truth from... [**then**] you will not find an answer (Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 647) (« Si tu poses la question à l'un d'entre eux d'où il tire cette vérité... [alors] tu ne trouveras pas de réponse ») en « Si tu posais la question à l'un d'entre eux d'où il tire cette vérité... [alors] tu ne trouverais pas de réponse », et *law daḥalnā sibāqa tasalluḥin nawawīyin fi l-minṭaḡati lan yantabiya*, if we

Les auteurs n'opèrent de distinction qu'entre éventuel (*Temporal*), potentiel (*Conditional*) et irréal du passé (*Counterfactual*). Ils sont dès lors amenés, dans le cas 4), à classer comme *Conditional*, « avec un sens de futur improbable [et] conservant la syntaxe utilisée dans les énoncés irréels » (*with an unlikely future sense, retaining the syntaxe used in counterfactual sentences*<sup>110</sup>), une phrase comme **law** *utiḥa li-l-šu'ubi l-'arabiyyati an tusammiya l-za'ima l-akṭara ša'biyyatan fi hādihī l-āwinati la-ağābat...* qu'ils traduisent comme un irréal du présent: *if the Arab people were given [the opportunity] to name the most popular leader during these times, [then] they would answer...*<sup>111</sup> (« Si [l'opportunité] était donnée aux peuples arabes de nommer le leader le plus populaire durant cette période, [alors] ils répondraient... »)<sup>112</sup>.

Il ne reste alors plus qu'un exemple que Badawi *et alii* classent comme *Conditional*, et qui relève selon nous effectivement du potentiel, tant syntaxiquement que sémantiquement, mais que les auteurs traduisent alors comme s'il s'agissait d'un irréal du présent. Cet exemple est celui-ci: **law** *'alimat bi-l-amri yumkinu an taṭluba minhu an yuṭalliqaḥā*, *if she were to find out about the matter she could (lit. "it would be possible that") ask him to divorce her*<sup>113</sup> (« Si elle avait connaissance de l'affaire elle pourrait lui demander de divorcer d'elle »), que nous traduisons bien comme un potentiel: « Si elle a connaissance de l'affaire elle pourra lui demander le divorce ». Donnons à présent quelques exemples tirés de notre corpus.

- (28) **law wuğida** *bayna l-ḥabībi wa-mubtağāhu 'aqābatun ya'mulu hadmahā, ağ'alu minhā mustahīlan lā yumkinu taḥaṭṭihī*<sup>114</sup>  
 « S'il se trouve entre l'amant et son désir des obstacles dont il espère la destruction, j'en ferai un obstacle qu'il est impossible de franchir »
- (29) **law nazarnā** *ilā dā'irati l-mašriqi l-'arabiyyi l-muntiğati l-ra'isiyyati li-l-bitrūli, wa-llātī bihā 60 bi-l-mi'ati min kulli mā ladā l-'ālamī mina l-bitrūli nağidu* *anna asāsan ra'isiyyan min istrātiğiyatihā huwa...*<sup>115</sup>

---

*enter a nuclear arms race in the region it will never [lit. will not] end* (Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 647) (« Si nous entrons dans la course de l'armement nucléaire, cela ne finira jamais ») en « Si nous entrons dans la course de l'armement nucléaire, cela ne finirait jamais ».

<sup>110</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 647.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 648.

<sup>112</sup> Or, au vu des régularités syntaxiques offertes par notre corpus, il nous semble possible d'inférer que cette phrase, de syntaxe *law fa'ala... la-fa'ala* ressortit à l'irréal du passé (et non présent) et qu'en conséquence son sens est celui-ci: « S'il avait été donné aux peuples arabes de nommer le leader le plus populaire durant cette période, ils auraient répondu... ». Cf. *infra*.

<sup>113</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 647.

<sup>114</sup> *Al-Zaynī Barakāt*, p. 287.

<sup>115</sup> *Dār*, p. 32.

« Si on envisage l'Orient arabe, principal producteur de pétrole et détenteur de 60 pour cent des réserves mondiales, on constate que le pilier de sa stratégie est... »

- (30) *law qaṭa' nā l-šāğarata wa-dafannā ra'sa l-waliyyi fa-la' allanā nasta-riddu abšāranā wa-asmā' anā*<sup>116</sup>

« Si nous coupons l'arbre et enterrons la tête du saint, alors peut-être que nous recouvrerons notre vue et notre ouïe »

Ici, *la'alla*, qui marque la modalité de possibilité, confirme que *law* marque bien le potentiel.

- (31) *law tabata hādā taqa'u kārītatun*<sup>117</sup>

« Si cela se confirme, ce sera une catastrophe »

- (32) *law kāna ra'su l-ğanīni fī l-aysari yakūnu waladan*<sup>118</sup>

« Si la tête du fœtus est du côté gauche, ce sera un garçon »

### III. L'irréel

Concernant l'irréel du passé, c'est classiquement *law* qui se charge de son expression (98,86 %). Quant à l'irréel du présent, s'il est essentiellement et classiquement exprimé au moyen de son opérateur historique *law* (40,74 %), il l'est aussi par le biais de *idā (mā)* qui apparaît en force dans ce statut hypothétique (59,26 %), ce que notent timidement Badawi *et alii*<sup>119</sup>. Il apparaît de plus que sur les 47 systèmes en *idā fa'ala... fa'ala*, relevant classiquement de l'éventuel et du potentiel, seul 8 en relèvent ici, et uniquement pour l'éventuel. Ce faisant, seuls 17,02 % des *idā fa'ala... fa'ala* décrivent effectivement un statut conforme à celui décrit dans les grammaires de l'arabe classique, quand 82,98 % de ce système décrivent eux l'irréel du présent, c'est-à-dire un statut non-conforme! Par ailleurs, comme nous le signalions plus haut, *la-* n'est pas d'emploi systématique avec *idā*, n'apparaissant, sans autre apport que d'indiquer avec certitude le début de l'apodose, que dans 4,16 %. Il apparaît par contre de manière beaucoup plus régulière dans le cas de l'irréel du passé *law*, avec 87,35 % d'occurrences.

<sup>116</sup> *Al-Āṣiq*, p. 92.

<sup>117</sup> *Warda*, p. 112.

<sup>118</sup> *Warda*, p. 361.

<sup>119</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 656. Les auteurs évoquent de manière tout aussi timide l'existence d'une structure *law fa'ala... (fa-)sa-yaf'alu*, et l'interprètent de la même manière que *law fa'ala... yaf'alu* là où nous voyons une différence (cf. *supra* note 109).

1. Irréel du présent: *idā fa'ala... (la-)fa'ala et law fa'ala... (fa-)sa-yaf'alu*a. *idā*

Des exemples donnés par Badawi *et alii*, trois doivent selon nous être réinterprétés en irréel du présent. Nous ne prendrons qu'un cas pour le montrer: *idā kāna kātibu l-inšā'i mulimman bi-miṭli hadihi (sic) l-luḡāti kāna aqdara 'alā murāsalatihim, if the secretary of the chancellery was conversant with such languages as these he was more able to correspond with them [namely foreign people]*<sup>120</sup> (« Si le secrétaire de chancellerie était plus au fait avec des langues telles que celles-ci, il était plus apte à correspondre avec eux »), ce qui, on le voit n'a pas de sens. La traduction proposée par Badawi *et alii* ne tient en effet pas pour une raison sémantique d'une part (et de bon sens, car ce qui est reproché au secrétaire de chancellerie c'est justement de ne pas maîtriser les langues étrangères...) et syntaxique d'autre part parce que, pour pouvoir interpréter (malgré le sens donc) le second *kāna* comme un imparfait ou un *preterit*, il aurait nécessairement fallu que lui soit préfixé le *fa-* qui, dans ces cas-là, ne manque jamais pour distinguer un accompli formel/jussif introduit par *lam* d'un accompli de forme et de sens. Cette phrase ne peut donc être comprise autrement que comme ceci: « Si le secrétaire de chancellerie était plus au fait [mais cela n'est pas le cas]<sup>121</sup> avec une langue telle que celles-ci, il serait plus apte à correspondre avec eux ». Nous allons donner d'autres exemples de cette syntaxe de l'irréel du présent en *idā*.

<sup>120</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 653. À noter que Badawi *et alii* ne réfèrent pas ces exemples.

<sup>121</sup> Nous attirons ici l'attention sur le fait que dans une langue comme le français « S'il faisait beau, je sortirais » peut s'interpréter aussi bien comme potentiel (« S'il fait beau je sortirai ») que comme irréel du présent (« S'il faisait beau, je sortirais »). Il s'agit donc de cas d'ambiguïté que seul le contexte permet de lever. La différence intrinsèque entre les statuts potentiel et irréel réside en effet dans l'existence *nécessaire* d'un *mais* implicite dans le cas de l'irréel (« mais il ne fait/fera pas beau », irréel du présent, « mais il ne faisait pas beau », irréel du passé). C'est alors notamment ce *mais* qui permet de différencier les deux « S'il faisait beau, je sortirais », celui du *discours*, avec existence d'un *mais*, et qui relève bien de l'irréel du présent, et celui de la *narration*, n'ayant une forme syntaxique d'irréel du passé que pour cette raison du récit et de concordance française des temps, et n'impliquant alors aucun *mais*, ce qui le fait en conséquence appartenir au potentiel. Considérons ainsi la séquence suivante qui se passe de nuit ou dans une salle fermée sans que l'on connaisse la météo: A.: « S'il fait beau, je sortirai » (potentiel); B.: « Qu'a dit A? »; C.: « Il a dit que s'il faisait beau il sortirait » (potentiel, car absence d'un *mais* qui pourrait permettre de le relier à l'irréel). Sur la différence entre discours et récit, voir entre autres Abi Aad, *Le système verbal de l'arabe*, notamment p. 49-72.

- (33) *al-wāḥidu hunā lā yarā zawġata ṣadiqihī lākin idā qābalahā fī Lunduna saharū ma'an*<sup>122</sup>  
 « Ici, l'homme ne voit pas la femme de son ami, mais s'il la rencontrait à Londres, ils sortiraient ensemble »  
 Ici, la restriction impliquée par *lākin* (« mais »), c'est-à-dire la réfutation d'une réalité présente ou future, indique l'interprétation en irréel.
- (34) *idā wada'ta fibā ġamalan taḥawwala ilā ṭayrin min ma'dinin yaṭīru afdala min ayyi ṭayrin*<sup>123</sup>  
 « Si tu y plaçais un chameau, il se transformerait en oiseau de fer volant mieux que n'importe quel oiseau »  
 Dans cet exemple, c'est l'absurde qui prouve l'identité du statut irréel de la phrase.
- (35) *fa-idā adafnā ilā dālika anna l-duwala l-'arabiyyata bi-ḥukmi imānihā bi-l-risālāti l-samāwiyyati wa-l-adyāni yaġ'aluhā aqraba ilā l-ġarbi mina l-šarqi la-waġadnā anna ġamī'a hādihī l-asbābi tanfī...*<sup>124</sup>  
 « Si l'on ajoutait que les États arabes, en vertu de leur attachement aux religions révélées, se sentent plus proches de l'Ouest que de l'Est, on verrait que tout ceci nierait totalement... »  
 C'est bien ici la présence du *lām* par mimétisme avec la syntaxe de *law* qui permet d'interpréter cette phrase comme ressortissant de l'irréel, et plus précisément puisqu'il s'agit de *idā*, de l'irréel du présent.
- (36) *idā sā' adabu Zakariyā kāna dālika afdala*<sup>125</sup>  
 « Si Zakariyā l'aidait, cela serait mieux »
- (37) *fa-idā dakarta lanā asmā'ahum, rubba-mā kāna li-dālika aṭarun fī taḥfifi l-amri bi-l-nisbati laka*<sup>126</sup>  
 « Si tu nous disais leurs noms, peut-être que cela aurait une incidence dans l'allègement de la chose en ce qui te concerne »
- (38) *idā dahabtumā li-taḥribi qabri l-waliyyi wa-šaġaratihī aḥadtū 'alā 'ātiqī iblāġa l-šurṭati*<sup>127</sup>  
 « Si vous alliez tous deux cette nuit pour détruire la tombe du saint et son arbre, je prendrais sur moi la responsabilité de contacter la police »

<sup>122</sup> Warda, p. 241.

<sup>123</sup> Al-Numūr, p. 60.

<sup>124</sup> Dāt, p. 32. La syntaxe n'est pas claire. On ne sait notamment pas quel pourrait être le sujet de *yaġ'aluhā*. Peut-être est-ce une coquille et manque-t-il un pronom relatif indéfini *mā* (« ce qui les rend plus proche de l'Ouest que de l'Est... »).

<sup>125</sup> Riġāl fī l-šams, p. 46.

<sup>126</sup> Al-Laġna, p. 94.

<sup>127</sup> Al-'Āsiq, p. 92.



- (39) *fī waqtin ṭawīlin ra'ā nafṣahu ḥāmila l-ṭaqli l-fādihi, lā aḥada yu'īnuhu 'alayhi, ḥattā Maṣūrun ṣāhibuhu, idā su'ila 'an aṣḥābihi wa-zumalā ihi qāla lā fā'idata minhum turğā*<sup>128</sup>  
 «Longtemps il se vit lui-même porter le poids accablant. Personne ne l'aidait, pas même Maṣūr son ami. Si on lui demandait ce qu'il pense de ses amis et de ces collègues, il dirait qu'il n'y a rien à attendre d'eux»
- (40) *fā-fāda qalbu l-abi bi-l-fuḍūli fa-tasā'ala 'an sirri 'abaṭi l-aqdāri dūna an yadriya, fa-aḡābahu l-ḥafā'u:sirru 'abaṭi l-aqdāri laysa hawan wa-lākinnahu ḡadalun lan ya'lamahu illā ṣuḥbānu l-ḥāfiyati, li-anna l-aqdāra idā arādat bi-maḥlūqin ṣarran abyathu wa-idā šā'ati l-aqdāru bi-maḥlūqin ḥayran amātathu*<sup>129</sup>  
 «Le cœur du père se remplit alors de curiosité et il s'interrogea sur le secret de l'absurdité du destin, sans savoir. Le secret lui répondit alors : "le secret de l'absurdité du destin n'est pas un caprice mais c'est un débat dont n'auront connaissance que les compagnons du secret, parce que le destin, s'il voulait du mal à une créature, il la ferait vivre, et s'il lui souhaitait du bien, il la ferait mourir"»
- (41) *innahu yā Kahlānu idā kariha l-mar'u l-ḥaṣra wa-l-qaṣra ṭalaba kaṭrata l-yammi wa-štāqa l-'adada*<sup>130</sup>  
 «Kahlān, si l'homme détestait l'enfermement et la restriction, il demanderait l'abondance de la mer et désirerait vivement la plénitude»

## b. law

- (42) *yā Sa'īdu anā maqtū'u l-amali mina l-mahdiyyi l-muntazari, law qāma nāṭiqu l-zamāni, law ḡabara, law ḡā'a mina l-ka'bati yuṣḥiru ṣayfahu l-dahabiyya, sa-yataṣaddā labu Zakariyā, sa-yuḥarrimuhu duḥūla l-diyāri*<sup>131</sup>  
 «Sa'īd, j'ai perdu espoir de voir le Messie. S'il se levait, s'il apparaissait, s'il venait de la Kaaba, brandissant son sabre d'or, Zakariyā s'opposerait à lui, il l'empêcherait de venir à nous»
- (43) *law istmarrat sa-yastahīlu 'alaynā muḡādarati l-makāni*<sup>132</sup>  
 «Si jamais [les bombardements] continuaient, il nous serait impossible de sortir»<sup>133</sup>

<sup>128</sup> *Al-Zaynī Barakāt*, p. 259.<sup>129</sup> *Malakūt tiḡlat al-Rabb*, p. 79.<sup>130</sup> *Ḥaddaṭa Abū Hurayra qāla...*, p. 150-151.<sup>131</sup> *Al-Zaynī Barakāt*, p. 256.<sup>132</sup> *Warda*, p. 134.<sup>133</sup> Cette phrase pourrait avoir une interprétation potentielle, n'était la présence d'un *mais* implicite, ici *mais ils ne continueront pas*, l'héroïne, écrivant à la fin de la journée son journal, allant réussir à faire cesser les bombardements.

- (44) *law ɗarabanī fa-sa-aqūlu li-abī fa-ya'tī wa-yadribuhu*<sup>134</sup>  
 « S'il me frappait, je le dirais à mon père qui viendrait le battre »<sup>135</sup>

## 2. Irréel du passé

a. *law fa'ala... (la-)(mā)fa'ala*

*La-* est quasi-systématique en entrée d'apodose, et ce même devant la négation de celle-ci qui se fait encore de manière classique en *mā fa'ala*, donnant donc à voir des *la-mā fa'ala*. Le contexte donné par l'exemple qui suit montre bien que cette syntaxe ressort de l'irréel du passé, le *lākin(na)* + verbe à l'accompli (« mais » + verbe au passé) ne laissant pas de doute quant à l'interprétation possible.

- (45) *law sa'altanī 'an dālīka la-dalaltuka 'alā ɗariqatin ġiddi sablatin, lā tukallifu ɗamanan! lākinna fakkarta bi-ɗariqatika*<sup>136</sup>  
 « Si tu m'avais interrogé à propos de cela, je t'aurais indiqué une méthode de toute facilité, qui ne coûte rien! Mais tu as réfléchi selon ta méthode »

De la même manière que plus haut, le *lākinna* vient bien imposer une lecture en irréel et associé à un verbe au passé (*fakkarta*) en irréel du passé.

- (46) *wa-rakaɗa l-awlādu bi-aqṣā quwwatin wa-lammā bta'adū waqafū lāhiṭina muḥmarri l-wuġūhi. qāla Muḥammadun: law amsakanā la-ašba'anā ɗarban*<sup>137</sup>

« Les enfants coururent du plus vite qu'ils purent. Lorsqu'ils se furent éloignés, ils s'arrêtèrent haletants, le visage rougi. Muḥammad dit: s'il nous avait attrapés, il nous aurait roués de coups »

Le contexte montre bien ici que la seule interprétation possible est celle de l'irréel du passé.

- (47) *wa-law kāna mu'aqqadan bi-sababi lawnihi ka-mā qāla Haykalun mā ġalasa bi-l-sā'āti kulla yawmin fi l-šamsi*<sup>138</sup>

« Si [Anouar al-Sadate] avait été complexé par la couleur [de sa peau], comme le disait Haykal, il n'aurait pas passé des heures au soleil tous les jours »

<sup>134</sup> *Al-Numūr*, p. 26.

<sup>135</sup> Même remarque qu'en (43). Que l'on compare de plus cette syntaxe avec celle de la phrase qui la précède immédiatement: cf. *infra*, exemple (46).

<sup>136</sup> *Al-Ġāziya wa-l-darawiš*, p. 133.

<sup>137</sup> *Al-Numūr*, p. 62.

<sup>138</sup> *Dār*, p. 38.

- (48) *la-qad fakkara wālidī bi-l-amri: law aġġara ġurfatayni wa-sakana mā'a zawġatihi l-kashā' i fi l-tālītati idan la-āša mā tabaqqā lahu mina l-ḥayāti mustaqirran*<sup>139</sup>  
 «Mon père y avait réfléchi: s'il avait mis en location deux pièces et habité avec sa femme cul-de-jatte dans la troisième, alors il aurait vécu ce qui lui restait de vie bien installé»
- (49) *wa-law ġā'a aḥaduhumā qabla l-āḥari aw ba'dahu, la-marrati l-umūru fawqa saḥi ayyāmī miṭla-mā nzalaqa ālāfu l-awliyā' i ilā l-nisyāni wa-lākinnahumā ġā'ā mā'an*<sup>140</sup>  
 «Si l'un des deux était venu avant l'autre, ou après, les choses seraient passées comme des milliers de saints ont glissé vers l'oubli, mais ils étaient venus ensemble»
- (50) *law saqatāt Raḥyūtu dā'ati l-minṭaqatu l-muḥarraratu*<sup>141</sup>  
 «Si jamais Raḥyūt était tombée, la région libérée aurait été perdue»
- (51) *wa-lākin law ra' aytumūhum wa-ta'ammaltum wuġūhahumu llatī tanḍaġu bi-mā tusammūnahu fi mu'ġamikum sa'ādatan la-ayqantum bi-ġadwā riḥlatihim wa-āmantum bi-risālati*<sup>142</sup>  
 «Mais si vous les aviez vus et aviez observé leurs visages qui transpiraient ce que vous appelez dans votre vocabulaire le bonheur, vous auriez été assurés de la réussite de votre périple, vous auriez cru en la prophétie»
- (52) *wa-law šā'a la-amkanahu an yuqaddima qiṣṣatahu bi-miṭli mā qaddama bihi masraḥiyyatahu l-Sudd*<sup>143</sup>  
 «S'il avait seulement voulu, il lui aurait été possible de présenter son histoire tout comme il avait présenté sa pièce de théâtre *al-Sudd* [*Le Barrage*]»
- (53) *wa-law lam takun qābilatan li-l-zawāġi fi naẓari l-qaryati, la-mā aqdama l-šāmbīṭu 'alā ḥiṭbatihā li-bnihi*<sup>144</sup>  
 «Et si elle n'avait pas été propre au mariage aux yeux du village, le garde-champêtre n'aurait pas entrepris de la fiancer à son fils»
- (54) *wa-law tarakahum la-ġā' ūhu bi-suyūfihim*<sup>145</sup>  
 «S'il les avait laissé faire, ils seraient venus avec leurs épées»

<sup>139</sup> *Riġāl fi l-šams*, p. 41.

<sup>140</sup> *Al-'Āsiq*, p. 77.

<sup>141</sup> *Warda*, p. 315.

<sup>142</sup> *Malakūt iḥḥat al-Rabb*, p. 128.

<sup>143</sup> *Ḥaddaṭa Abū Hurayra qāla ...*, p. 32.

<sup>144</sup> *Al-Ġāziya wa-l-darāwiš*, p. 28.

<sup>145</sup> *Al-Zaynī Barakāt*, p. 299.

b. law fa'ala... kānā yaf'alu

Remarquons enfin que l'on trouve en arabe de presse, une solution alternative à *fa'ala* pour l'irréel du passé, *kāna sa-yaf'alu*, ce que notent Badawi *et alii*<sup>146</sup>, solution dont nous n'avons que trois occurrences dans notre corpus :

- (55) 'iqābun āharu law kāna 'tādahu mundu talāṭi sanawātin la-mā kāna, al-āna 'alā l-aqalli, yaktariṭu bihi, miṭla-mā yaf'alu hādīhi l-laḥḫāta<sup>147</sup>  
 « Une autre punition : s'il ne s'était habitué à lui depuis trois années, alors il n'aurait pas été, maintenant tout au moins, préoccupé par lui, comme il le fait en ce moment »

#### 4. Analyse des données

Il semble donc qu'il faille substituer à la présentation des systèmes hypothétiques de l'arabe standard moderne une autre présentation, tout à fait différente de celle des grammaires de cet état de la langue.

Classiquement il existait deux particules attribuées à l'expression de la conditionnelle, *in* et *law*<sup>148</sup>. Plus tard, le circonstant *idā*, initialement réservé à l'emploi éventuel, évinça peu à peu *in* pour le supplanter dans l'expression du potentiel<sup>149</sup>. La distinction classique des opérateurs permettait d'avoir dans leurs champs des formes verbales généralement considérées comme neutres d'un point de vue temporel<sup>150</sup>. Il s'agissait généralement du *māḍī*

<sup>146</sup> Badawi *et alii*, *Modern Written Arabic*, p. 645-646.

<sup>147</sup> *Al-Āṣiq*, p. 28.

<sup>148</sup> Cf. Zamaḥṣārī, *Mufaṣṣal*, p. 416. Sur l'identification *sémantique* et non seulement *syntactique* de *law* à *in* dans l'expression de la conditionnelle, lire Kees Versteegh, « Two conceptions of irrealis in Arabic Grammar. Ibn Hišām and Ibn al-Ḥāḡib on the particule *law* », *De la grammaire de l'arabe aux grammaires des arabes*, coord. P. Larcher = *Bulletin d'Études Orientales*, XLIII (1991), p. 77-92.

<sup>149</sup> À tel point que *in* est désormais d'usage résiduel (nous n'en trouvons que 16 qui concernent notre étude, soit 5,65 %), cantonné le plus généralement à quelques expressions figées du type *in šā'a llāh* ou dans l'expression des concessives (*wa-in*, mais ce point déborde notre propos qui se centre sur les systèmes hypothétiques).

<sup>150</sup> À la nuance près que pour ses exemples, Zamaḥṣārī, *Mufaṣṣal*, p. 416, place dans le champ de *in*, dont il précise qu'il s'utilise dans le sens du futur ("*in*" taḡ'alu l-fi la li-l-istiqbāli wa-in kāna māḍīyan), des jussifs (c'est-à-dire des *mudārī*) et non un accompli : *in taḍribnī aḍribka* (« si tu me frappes, je te frapperai ») et place dans le champ de *law*, dont il précise *a contrario* qu'il sert à l'expression d'une condition dans le passé (*wa-"law" taḡ'aluhu li-l-māḍī wa-in kāna mus-taqbilan*), des accomplis : *law ḡī tani la-akramtuka* (« si tu venais/étais venu, je t'honorerais/t'aurais honoré »). Ce faisant, il semble malgré tout conserver à ces formes verbales dites neutres une certaine valeur temporelle. Par ailleurs Ayoub (« Corrélation et rupture modales ») note la valeur sémantique d'implication du locuteur attachée au *maḡzūm* par contraste avec la valeur énonciative neutre du *māḍī*.

(accompli) quoiqu'il semble que la forme première des systèmes en *in* fut le *mudāri'* *mağzūm* (jussif)<sup>151</sup>. L'ensemble des ouvrages consultés concernant l'arabe standard moderne continuent de reproduire cette stricte dichotomie *idā*-potentiel *vs* *law*-irréel. Buckley<sup>152</sup> l'exprime ainsi : « La signification temporelle du verbe dépendra de la signification de la condition<sup>153</sup> ». À ce critère uniquement sémantique nous opposons un critère syntaxique qui s'exprime alors ainsi : « *de* la forme temporelle du verbe de l'apodose (et donc de sa signification) *et* de la particule conditionnelle dépendra la signification de la condition ».

En effet, concernant le système hypothétique arabe moderne, et c'est la nouveauté la plus saillante, on observe tout d'abord, vraisemblablement sous l'influence d'un *si* unique (*si* français, *if* anglais pour ne prendre qu'eux), la synonymisation<sup>154</sup> des opérateurs de la conditionnelle classique arabe. *Idā* en est venu à signifier, en plus de ses attributions classiques et aux côtés de *law* dont c'était le rôle historique, l'irréel (du présent), tandis que *law*, en retour, exprime outre l'irréel, le potentiel.

Cette synonymisation a pour conséquence nécessaire un bouleversement du système traditionnel dans lequel les opérateurs seuls portaient la charge sémantique et permettaient de conférer à l'énoncé considéré une des valeurs en jeu (éventuel/potentiel, irréel). Ce bouleversement se traduit donc par l'introduction d'une sorte de concordance des temps, où l'apodose moderne se teinte désormais d'une valeur temporelle. Nous voyons alors que s'est mis en place un système proche de notre concordance des temps française (ou anglaise) que nous rappelons ici<sup>155</sup> :

<sup>151</sup> Comme tendent à le montrer les deux premiers exemples donnés par Zamaḥṣārī, *Mufaṣṣal*, p. 416. Par ailleurs, Pierre Larcher semble pencher pour une origine jussive des systèmes hypothétiques en *in*, notant que l'on ne trouve en effet que très peu de systèmes *in fa'ala*... *fa'ala* en arabe coranique, et même aucun *in fa'ala*... *lam yaf'al* ou *in lam yaf'al*... *fa'ala* et que la seule négation du jussif *yaf'al* est *lā yaf'al*, le seul système négatif présent dans le Coran étant *illā* [*< in + lā*] *yaf'al*... *lā yaf'al*. Cf. Pierre Larcher, « Du jussif au conditionnel en arabe classique : une hypothèse dérivationnelle », *Romano-Arabica*, III (2003) = *Arabic Linguistics*, Bucarest, p. 185-197 ; *id.*, « Les "complexes de phrases" de l'arabe classique », *Kervan – Rivista Internazionale di studii afroasiatici*, 6 (2008), p. 29-45.

<sup>152</sup> Buckley, *Modern Literary Arabic*, p. 739.

<sup>153</sup> *The temporal meaning of the verb will depend on the meaning of the condition.*

<sup>154</sup> Dont nous croyons avoir montré, dans un état variétal de la langue arabe, l'égyptien, l'actualité et les implications syntaxiques dans Manuel Sartori « L'évolution des conditionnelles en arabe égyptien contemporain », *BEO*, 58 (2009), p. 233-257.

<sup>155</sup> Tel qu'on peut l'extraire de Maurice Grévisse, *Le bon usage*, Paris, DeBoeck et Duculot, éd. André Goosse, 13<sup>e</sup> édition, 2001 ; ou encore de Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (« Quadrige »), 2004<sup>3</sup> [1994<sup>1</sup>], p. 509.

Tableau 2. *Concordance française des temps*

	Protase	Apodose	
<i>si/quand</i>	imparfait	imparfait	éventuel passé
<i>si/quand</i>	présent	présent	éventuel présent
<i>si</i>	présent	présent/futur	potentiel
<i>si</i>	imparfait	conditionnel présent	irréel du présent <sup>156</sup>
<i>si</i>	plus-que-parfait	conditionnel passé	irréel du passé

C'est en effet vraisemblablement sous l'influence des langues européennes comme le français et l'anglais, que le système arabe de l'expression de la conditionnelle s'est modifié.

La distinction entre les différents statuts de la conditionnelle semble ainsi s'opérer désormais au moyen d'une syntaxe contrastive, ce qui rapproche donc le système arabe de systèmes à concordances des temps. Néanmoins, cette concordance n'est pas parfaite (entendez : n'est pas un calque parfait des systèmes français ou anglais par exemple), dans la mesure où le verbe de la protase conserve sa valeur temporellement neutre : un accompli<sup>157</sup> dans le champ d'un opérateur de la conditionnelle pour indiquer que l'énonciation se fait dans le cadre d'un système hypothétique. C'est le verbe de l'apodose, à la forme très différente de celle des systèmes hypothétiques de l'arabe classique, qui se charge alors d'une valeur temporelle à des fins contrastives, et ce sur le modèle des langues comme le français ou l'anglais. Ce n'est donc plus l'opérateur qui imprime à lui seul le sens à comprendre d'un énoncé conditionnel, mais la *relation* qui existe entre cet opérateur et la forme verbale de l'apodose. Nous ne sommes dès lors plus dans un système *essentialiste*, mais dans un système *relationnel*.

Dans le cas de l'opérateur *idā*, ce dernier a conservé un sens d'éventuel. Ce faisant, et par calque des langues européennes, il devenait alors évident, pour l'éventuel présent, d'utiliser un *muḍāri'*, équivalent du présent de l'indicatif français dans « si/quand il fait beau **je sors** » et du *present* anglais dans *when the weather's nice I go out*, et un *māḍī* pour l'éventuel passé de type « quand il faisait beau, je **sortais** » *when the weather was nice I used to go out*.

De la même manière, pour le potentiel, peut-être a-t-il été perçu comme plus naturel d'avoir désormais, en lieu et place du classique *fā'ala* de valeur non-temporelle, et par contraste avec le précédent, un futur de sens et de

<sup>156</sup> Ambiguïté potentiel/irréel présent, cf. *supra*.

<sup>157</sup> À de très rares *law yaf'alu* près, l'inaccompli indiquant alors un irréel du présent.

forme (*sa-yaf' alu*), équivalent arabe du futur français dans « s'il fait beau je **sortirai** » et du *future* anglais dans *if the weather's nice I will go out*.

Par retour, *idā* pouvait conserver dans son champ en apodose un *mādī*, celui-ci en venant alors à désigner l'irréel du présent, le contexte permettant ici la distinction d'avec l'éventuel passé.

*Law* conserve quant à lui l'antériorité dans l'expression de l'irréel. Par calque sur les langues européennes, l'irréel du présent se dote de l'équivalent du conditionnel présent français de « s'il faisait beau (mais il ne fait pas beau) je **sortirais** » ou anglais de *if the weather was nice (but it is not) I would go out*, forme verbale dont les liens avec la forme future de l'indicatif sont évidents. La forme du futur arabe *sa-yaf' alu*, équivalente à ce *futur* (respectivement *-rais/would*), devient alors conditionnelle comme apodose de *law*.

L'irréel du passé ne pouvait dès lors qu'être désigné par une apodose de forme verbale passée (*fā'ala* ou *kāna sa-yaf' alu*) dans le champ de *law*.

Il devenait alors possible de faire exprimer à un système en *law*, sur le modèle de *idā*, un troisième statut hypothétique, le potentiel, par recours à la dernière forme verbale non encore utilisée en apodose, le *muḍārī marfū'* (*yaf' alu*), ce que Badawi *et alii* ont bien remarqué<sup>158</sup>, même si, nous l'avons vu, nous ne sommes pas entièrement d'accord avec eux quant à leur présentation des données.

Nous sommes donc arrivés, nous semble-t-il, à l'état suivant concernant les apodoses en fonction des opérateurs observés :

**Tableau 3. Formes verbales de l'apodose dans le système hypothétique de l'arabe littéraire moderne**

	éventuel	→	potentiel	→	irréel du présent	→	irréel du passé
<i>idā</i>	( <i>fā-</i> ) <i>yaf' alu</i> *	→	( <i>fā-(innahu)</i> ) <i>sa-yaf' alu</i>	→	<i>fā'ala</i> **		Non représenté
<i>law</i>	Non représenté		<i>yaf' alu</i>	→	( <i>fā-(innahu)</i> ) <i>sa-yaf' alu</i>	→	<i>fā'ala</i>

\* cas d'ambiguïté du système avec le potentiel.

\*\* cas d'ambiguïté du système avec l'éventuel passé.

## 5. Conclusion

L'apparition en arabe moderne d'une nouvelle couche n'annule pas forcément la couche antérieure, ce qui rend l'interprétation des données délicate. Il semble néanmoins que ce n'est plus le seul opérateur qui détermine le sens, mais l'opérateur *en relation* avec la forme verbale de l'apodose. Ce verbe se charge d'une valeur temporelle là où classiquement il s'agissait, comme encore aujourd'hui pour le seul verbe de la protase, d'une forme verbale le plus souvent à l'accompli et neutre d'un point de vue temporel. Pour autant, ce bouleversement, même s'il est repérable sur une quarantaine d'années, semble ne pas avoir encore permis au système de retrouver une pleine cohérence, ce que traduisent les deux grands cas d'ambiguïté: *idā fa'ala... fa'ala* (l'éventuel passé et l'irréel du présent), et *idā fa'ala... yaf'alu*, (l'éventuel présent et, plus minoritairement, le potentiel). Ces cas d'ambiguïté, on le voit, concernent essentiellement *idā* qui se trouve par ailleurs ne pas couvrir l'ensemble du noyau dur de la conditionnelle (potentiel et irréels), au contraire de *law*, qui offre par ailleurs un système, semble-t-il, stable. Il se pourrait donc bien que nous nous trouvions dans une phase intermédiaire entre deux états de la langue. À terme, *idā* pourrait retrouver son domaine préclassique et classique, l'éventuel, et *law* le supplanterait alors dans l'ensemble des statuts hypothétiques (potentiel et irréels), à l'instar de ce que l'on peut observer dans certains dialectes, notamment l'égyptien. Cette hypothèse ne se réaliserait qu'à condition que l'évolution en question ne soit pas perçue comme trop dialectale par des locuteurs prompts à la sur-correction. Or, il est d'ores et déjà possible d'entendre sur les ondes des emplois de conditionnelles conformes à ceux trouvés dans les ouvrages littéraires ici utilisés. Ainsi, dans un bulletin d'information diffusé par BBC Arabic, le 4 avril 2009, à propos d'élections devant se tenir en Europe de l'Est le journaliste, pour parler d'une femme se présentant, dit: *law untuḥibat... sa-takūn awwala mra'a...* qu'on ne peut que traduire par son équivalent français: «si elle est/était élue... elle sera/serait la première femme...». On retrouve dans cet exemple à la fois l'absence du *fa-* qui aurait dû être employé selon les règles classiques, et l'utilisation de *law* pour exprimer un *fait à venir* et *possible* de surcroît, *i.e.* un potentiel. Demeure un constat: la langue telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, et au moins depuis une quarantaine d'années, ne coïncide pas avec la grande majorité des travaux descriptifs qui la concernent. La question se pose alors de ce que l'on enseigne...